Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 022-212201941-20260212-9_2026-DE

PLESTIN les Grèves

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal du 12 février 2026

Le 12 février 2026 à 19h00, le Conseil Municipal de PLESTIN LES GREVES, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian Jeffroy, Maire, suivant convocation du 6 février 2026.

Nombre de conseillers :
En exercice : 26
Présents : 19
Votants : 19
Ayant donné procuration : 0
Absents : 7

Présents : C. JEFFROY – Y. LE BRIGANT – B. PRIGENT – F. LEON – A. FOURNIS-BEYOU – F. GUEHL – J. DROUOT – P. PETIBON – R. BONABAL – J. LE GLAS – M. LE CORRE – B. HUONNIC – C. LATOUCHE – J-F BOUGET – A. LE GALL – R. MORINIÈRE – M-A. RIOUAL –I. ADAM – J-P MENOU
Absents : V. PERROT ; L. L'HAVEANT ; E. CRESSEVEUR ; D. COLIN ; V. GUIMBERTEAU ; M-L HINRY – A. SENECHAL
Procurations : /
Secrétaire de séance : J. DROUOT

N°9-2026

Objet : Recensement de la population : prime coordonnateur communal

M. le Maire rappelle à l'assemblée que le recensement de la population, qui se tient du 15/01 au 15/02, s'est globalement bien déroulé. Les 10 agents recenseurs ont été pilotés par Camille TYMEN qui est désignée Coordonnateur communal. C'est elle qui a fait le lien entre la mairie et l'INSEE. M. le Maire propose de lui attribuer une prime exceptionnelle de 400€ pour le travail effectué.

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents
AUTORISE le versement d'un prime de 400€ à Mme TYMEN pour son travail de Coordonnateur communal dans le cadre du recensement de la population,
AUTORISE M. le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Christian JEFFROY,

MAIRIE DE PLESTIN-LES-GREVES
22310